

Fiche de données de sécurité

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/entreprise

1.1 Identificateur du produit :

Nom du produit T-449SE-R

e-STUDIO449S

N° SDS. T449SERFR-2

1.2 Utilisations vérifiées et pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Toner pour équipement électrophotographique

1.3 Informations concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant Toshiba TEC Corporation

Adresse : Gate City Ohsaki West Tower 1-11-1, Osaki, Shinagawa-ku, Tokyo, 141-8562, Japan

Numéro de téléphone : +81-3-6830-9100

Fournisseur

Toshiba TEC Germany Imaging Systems GmbH

Adresse: CARL-SCHURZ-STR. 7, D-41460 NEUSS ALLEMAGNE

Numéro de téléphone + 49-2131-1245-0

Adresse e-mail : info@toshibatec-tgis.com

(Siège européen)

Numéro d'urgence : +1-703-527-3887 (PCV acceptés) (CHEMTREC)

Toshiba Tec U.K. Imaging Systems Limited

Adresse: Abbey Cloisters, Abbey Green, Chertsey, KT16 8RB, Royaume-Uni

Numéro de téléphone : +44-1932-580100 pour les appels au Royaume-Uni uniquement.

Adresse e-mail : info@toshibatec.co.uk.

2. Identification des dangers

Classification SGH et éléments d'étiquetage du produit

2.1 Classifications de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

POUSSIÈRES COMBUSTIBLES 、 Peut former une concentration de poussières combustibles dans l'air

2.2 Éléments d'étiquetage

Avertissement : Avertissement

Peut former une concentration de poussière combustible dans l'air

PRECAUTION

Stockage

Conserver le contenant hermétiquement fermé.

2.3 Autres dangers

Le produit ne contient aucun ingrédient désigné comme PBT et/ou vPvB.

Le produit ne contient aucun ingrédient identifié en tant que perturbateur endocrinien.

PRECAUTION

Prévention

Éviter le rejet dans l'environnement.

Élimination

Consultez le fabricant/fournisseur pour obtenir des informations sur l'élimination/la récupération/le recyclage.

3. Composition/information sur les composants

Sélection du mélange/de la substance :

Mélange

Nom de l'ingrédient	Contenu (%)	N° CAS
Noir de carbone	<10	1333-86-4
Agent de contrôle de charge	<3	Propriétaire
Dioxyde de titane	<1	13463-67-7

Il n'y a pas d'ingrédients présents qui, dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations applicables, soient classés comme dangereux pour la santé ou l'environnement, soient des PBT, vPvB ou substances de danger équivalent, ou se soient vu attribuer une limite d'exposition sur le lieu de travail et exigent donc un rapport dans cette section.

Dioxyde de titane ; classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) : Carc.2, H351(inhalation)

Composants contribuant au danger

Le produit ne contient aucun ingrédient répertorié dans la liste des substances candidates SVHC de l'ECHA.

4. Premiers secours

4.1 Descriptions des premiers secours

Inhalation

quittez le lieu d'exposition et sortez immédiatement à l'air frais.

Appelez un médecin si vous éprouvez des difficultés à respirer ou si vous présentez d'autres symptômes.

Contact cutané

Laver délicatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

Laver la peau à l'eau savonneuse.

En cas d'irritation (durable ou non), consulter un médecin.

Contact avec les yeux

rincez abondamment les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes.

Si l'irritation persiste, consultez un médecin.

Ingestion

Boire plusieurs verres d'eau afin de diluer le contenu de l'estomac.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les informations spécifiques sur les symptômes et les effets sont inconnues.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

5. Lutte anti-incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Mousse, dioxyde de carbone, poudre extinctrice, brouillard d'eau

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser de jet d'eau direct.

5.2 Dangers particuliers

Peut former un mélange air-poussière explosible en cas de dispersion.

5.3 Conseils aux pompiers

Mesures spécifiques de lutte anti-incendie

Isoler rapidement la scène en éloignant toutes les personnes du voisinage de l'incident en cas d'incendie. Aucune action ne doit être entreprise impliquant un risque personnel ou sans formation appropriée. Déplacer les conteneurs de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés au feu.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire isolant (SCBA) avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive.

6. Mesures de rejet accidentel**6.1 Précautions du personnel, équipement de protection et procédures d'urgence**

- Evacuer la zone.
- Porter un équipement de protection approprié.
- Eliminer toutes les sources d'ignition et aérer la zone.
- Eviter de respirer la poussière.
- Évitez la dispersion des matériaux déversés, leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les évacuations et les égouts. Informez les autorités compétentes si le produit a causé des pollutions (égouts, cours d'eau, sol ou air).

6.2 Précautions environnementales

- Évitez la dispersion des matériaux déversés, leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les évacuations et les égouts. Informez les autorités compétentes si le produit a causé des pollutions (égouts, cours d'eau, sol ou air).

6.3 Méthodes et matériel de stockage et de nettoyage

- Balayer lentement le toner/révéléateur renversé et transférer soigneusement dans un conteneur à déchets.
- Si vous utilisez l'aspirateur, choisissez-en un de type antidéflagrant.

6.4 Référence à d'autres sections

- Se reporter au chapitre 13

7. Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Mesures préventives**

- Ne pas respirer la poussière.
- (Mesures de protection contre l'incendie et l'explosion)
 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/flammes nues/surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
- (Echappement/ventilateur)
 - Aucun équipement de ventilation spécial n'est nécessaire dans les conditions d'utilisation prévues.

7.2 Stockage**Conditions pour un stockage sûr**

- Ranger dans un endroit sec.
- Ne pas exposer au soleil. Stocker dans un endroit bien ventilé.
- Tenir hors de portée des enfants.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Toner pour équipement électrophotographique

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle****ACGIH**

- (Noir de carbone)
 - ACGIH TLV (Etats-Unis, 3/2019) TWA : 3 mg/m³ 8 heures. Forme : Fraction inhalable
- (Dioxyde de titane)
 - ACGIH TLV (Etats-Unis, 3/2019) TWA : 10 mg/m³ 8 heures

OSHA-PEL

- (Noir de carbone)
 - OSHA-PEL (Etats-Unis, 5/2018) TWA 3,5 mg/m³ 8 heures.
- (Dioxyde de titane)
 - OSHA-PEL (Etats-Unis, 5/2018) TWA 15 mg/m³ 8 heures. Forme : Poussière totale

8.2 Contrôles de l'exposition**Mesures de protection individuelle****Protection des mains**

- Porter à tout moment des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme Approuvée lors de la manipulation de produits chimiques si une évaluation des risques indique que cela est nécessaire.
- Compte tenu des paramètres spécifiés par le fabricant des gants, vérifier lors de l'utilisation que les gants conservent toujours leurs propriétés protectrices. Il convient de noter que le rythme

d'usure pour tout matériau de gant peut varier selon les fabricants. Dans le cas de mélanges constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être estimée avec précision.

Protection des yeux

Des lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée doivent être utilisées lorsqu'une évaluation des risques indique que cela est nécessaire pour éviter l'exposition aux éclaboussures de liquides, aux brouillards, aux gaz ou poussières. Si le contact est possible, la protection suivante doit être portée, sauf si l'évaluation indique un degré de protection plus élevé : lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection de la peau et du corps

L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être choisi en fonction de la tâche à accomplir et les risques encourus et doit être approuvé par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

Des chaussures appropriées et toute mesure supplémentaire de protection de la peau doivent être sélectionnées en fonction de la tâche à accomplir et les risques encourus et doivent être approuvées par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Etat physique : Poudre/granule

Couleur : Noir

Odeur : Légère odeur

Point de fusion/point de congélation : 110-150 °C

Les données relatives au point d'ébullition ou le point d'ébullition initial ne sont pas disponibles.

Les données d'inflammabilité (gaz, liquides et solides) ne sont pas disponibles.

Limite inférieure et supérieure d'explosivité/limite d'inflammabilité : Non applicable

Point de rupture : Non applicable

Température d'auto-inflammation: Non applicable

Température de décomposition : Non applicable

Les données de pH ne sont pas disponibles.

Viscosité cinématique : Non applicable

Solubilité :

Solubilité dans l'eau : Insoluble

Coefficient de partage n-octanol/eau : Non applicable

Les données de pression de vapeur ne sont pas disponibles.

Densité et/ou densité relative : 1,1 à 1,5 g/cm³

Caractéristiques des particules : Aucune information

9.2 Autres informations

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Propriétés explosives

Peu probable dans les conditions d'utilisation prévues.

Selon l'évaluation explosive, peut former des mélanges poussière-air explosifs lorsqu'il est finement dispersé dans l'air, comme la plupart des poudres organiques à grains fins.

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses ingrédients.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

10.4 Conditions à éviter

Eviter la formation de poussière lors de la manipulation et éviter toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flamme). Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Pour

éviter un incendie ou une explosion, dissiper l'électricité statique pendant le transfert par la mise à la terre des conteneurs et de l'équipement avant le transfert du matériel. Empêcher l'accumulation de poussière.

10.5 Matériaux incompatibles

Agents oxydants puissants

10.6 Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, les produits de décomposition dangereux ne doivent pas se produire.

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité élevée

Toxicité élevée (voie orale), Produit

LD50 > 5 000 mg/kg

Mutagénicité sur les cellules germinales

Test d'Ames : Négatif

Cancérogénicité

(Noir de carbone)

Le CIRC a classé le noir de carbone comme cancérigène du groupe 2B (cancérogène possible pour l'homme).

Mais la cancérogénicité n'a pas été observée avec le toner contenant du noir de carbone dans une étude d'inhalation chronique chez le rat.

(Dioxyde de titane)

Le CIRC a réévalué le dioxyde de titane en tant que cancérogène du groupe 2B (cancérogène possible pour l'homme).

Dans les études d'inhalation chronique chez les animaux, la cancérogénicité n'a été observée que chez certains rats.

Cela résulte d'une "surcharge pulmonaire", une réponse générique à des quantités excessives de poussières retenues dans les poumons pendant un intervalle prolongé. L'étude épidémiologique à ce jour n'a révélé aucune trace de la relation entre l'exposition professionnelle au dioxyde de titane et les maladies respiratoires.

Les données d'effets tératogènes ne sont pas disponibles.

Les données de toxicité pour la reproduction ne sont pas disponibles.

STOT

Effets chroniques

Dans une étude chez le rat sur une exposition à l'inhalation chronique d'un toner typique, un degré de fibrose pulmonaire léger à modéré a été observé chez 92 % des rats dans le groupe à forte concentration (16mg/m³) et un degré minime à léger de fibrose a été constaté chez 22 % des animaux du groupe d'exposition moyen (4 mg/m³). Ces résultats s'expliquent par une "surcharge pulmonaire", une réponse générique à des quantités excessives de poussières retenues dans les poumons pendant un intervalle prolongé.

Les données de risque d'aspiration ne sont pas disponibles.

11.2 Informations sur les autres dangers

Les propriétés perturbatrices endocriniennes ne sont pas disponibles.

12. Information en matière d'écologie

12.1 Écotoxicité

Toxicité aquatique

Danger pour le milieu aquatique (élevé)

EC50 > 1 000 mg/L (daphnie) 24 heures

EC50 > 1 000 mg/L (daphnie) 48 heures

12.2 Persistance et dégradabilité

Les données de persistance et de dégradabilité ne sont pas disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Agent de contrôle de charge LogP_{OW} = 1,32 Potentiel : Faible

12.4 Mobilité dans le sol

Les données de mobilité dans le sol ne sont pas disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les données d'évaluation PBT et/ou vPvB ne sont pas disponibles.

12.6 Propriétés perturbatrices endocriniennes

Les propriétés perturbatrices endocriniennes ne sont pas disponibles.

12.7 Autres effets indésirables

Les données sur les produits chimiques appauvrissant la couche d'ozone ne sont pas disponibles.

13. Considérations relatives à l'élimination

Description des résidus de déchets et informations sur leur manipulation en toute sécurité et leurs méthodes d'élimination, y compris l'élimination de tout emballage contaminé

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Ce produit contient des microparticules de polymère synthétique. Le toner ou le développeur relève des microparticules de polymère synthétique. Pour éviter que le toner et le développeur ne soient rejetés dans l'environnement, veuillez suivre les instructions du manuel et ne les jetez pas avec les ordures ménagères ni dans les égouts, ce qui contribuera à prévenir les effets négatifs potentiels sur l'environnement et la santé humaine. Pour plus d'informations sur la reprise et le recyclage du produit, veuillez contacter le fournisseur chez qui vous avez acheté le produit.

14. Informations de transport

Non applicable au numéro ONU, CLASSE ONU

14.1 N° ou n° d'identification ONU : Non applicable

14.2 Désignation officielle d'expédition ONU : Non applicable

14.3 Classe ou division (Classe de danger à des fins de transport) : Non applicable

14.4 Groupe d'emballage : Non applicable

Land DOT 49 CFR, ADR : Non classé comme marchandises dangereuses

Code IMDG Mer : Non classé comme marchandises dangereuses

Air ICAO-TI, IATA-DGR : Non classé comme marchandises dangereuses

14.5 Dangers pour l'environnement

MARPOL Annexe III - Prévention de la pollution par des substances nocives

Polluants marins (oui/non) : non

14.6 Précautions particulières de l'utilisateur

Les précautions particulières de l'utilisateur ne sont pas applicables.

14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI

Non applicable au transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI

15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou mélange

Etats-Unis

TSCA (USA) : Non déterminé.

SARA / EPCRA (USA) : Aucun des ingrédients de ce produit n'a de quantité finale notable (RQ) en vertu du Emergency Planning and Community Right-to Know Act (EPCRA) - Section 302: Extremely Hazardous Substances (EHS) et n'est pas soumis aux exigences de notifications de la Section 304 de l'EHS.

SARA 311/312

Classification : POUSSIÈRES COMBUSTIBLES

SARA 313

Formulaire R - Obligations de déclaration : Agent de contrôle de charge

Notification fournisseur Agent de contrôle de charge

Les notifications SARA 313 ne doivent pas être détachées de la SDS et toute copie et redistribution de la SDS comprendra la copie et la redistribution de l'avis joint aux copies de la SDS redistribuées ultérieurement.

Proposition de la Californie 65.

Ce produit ne nécessite pas d'avertissement Safe Harbor sous California Prop. 65.

Listes des réglementations internationales

Inventaire Europe (EINECS) :

Tous les ingrédients sont répertoriés dans l'inventaire européen des substances chimiques commerciales Existantes (EINECS), ont été enregistrés sur la liste européenne des nouvelles substances chimiques (ELINCS), ou sont exemptés.

Statut REACH :

UE (REACH) : Tous les composants de la formulation de toner sont enregistrés ou exemptés en vertu du REACH.

Inventaire Japon (ENC) :

Tous les ingrédients sont répertoriés sur la liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCs), ont été enregistrés ou sont exemptés.

Inventaire Australie (AICS) :

Tous les ingrédients sont répertoriés dans l'inventaire australien des substances chimiques (AICS), ont été enregistrés, ou sont exemptés.

Inventaire Philippines (PICCS) :

Tous les ingrédients sont répertoriés dans l'inventaire des Philippines (PICCS). Aucun ingrédient n'est répertorié sous CCO, PCL, CCEI et CPECS (liste brève des substances réglementées).

Inventaire Corée (KECI) :

Tous les ingrédients sont répertoriés sur la liste coréenne des produits chimiques existants (ECL), ont été enregistrés, ou sont exemptés.

Inventaire Chine (IECSC) :

Tous les ingrédients sont répertoriés sur l'inventaire chinois (IECSC) ou sont exemptés.

Canada

WHMIS (Canada) : Non classé.

LIS/LES :

Tous les ingrédients sont répertoriés sur la liste intérieure des substances du Canada (LIS), ont été inscrits sur la liste extérieure des substances (LES), ou sont exemptés.

Classification Mexique :

Non classé.

Santé : 0 Inflammabilité: 1 Réactivité 0

Autres informations réglementaires

Le toner ou le développeur entre dans la catégorie des microparticules de polymère synthétique conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), annexe XVII, entrée 78.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Des conseils sur la manipulation sans danger de ce produit peuvent être consultés dans les chapitres 7 et 8 de cette FDS.

16. Autres informations

Référence

Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques, (7e édition, 2017), UN
Recommandations relatives au TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES 20e éd., 2017 ONU
Classification, étiquetage et emballage des substances et des mélanges (Tableau 3 ECNO6182012)
2016 EMERGENCY RESPONSE GUIDEBOOK (US DOT)
2020 TLVs and BEIs. (ACGIH)
<http://monographs.iarc.fr/ENG/Classification/index.php>
Pulmonary Response to Toner upon Chronic Inhalation Exposure in Rats
H. Muhle et.al; Fundamental and Applied Toxicology 17.280-299(1991)
Lung Clearance and Retention of Toner, Utilizing a Tracer Technique, during Chronic

Inhalation Exposure in Rats

B. Bellmann; Fundamental and Applied Toxicology 17.300-313(1991)

Définitions et abréviations

OSHA PEL désigne la limite d'exposition admissible (Permissible Exposure Limit) d'après la norme Occupational Safety and Health

Administration (USA)

ACGIH TLV désigne la valeur seuil (Threshold Limit Value) d'après l'American Conference of Governmental Industrial Hygienists (USA)

DFG-MAK désigne la Maximale Arbeitsplatzkonzentrationen under Deutsche Forschungsgemeinschaft

TWA désigne la moyenne pondérée dans le temps (Time Weighted Average)

IARC (ou CIRC) désigne le Centre international de recherche sur le cancer (International Agency for Research on Cancer)

NTP désigne le National Toxicology Program (Programme national de toxicologie des Etats-Unis)

DOT désigne le Department of Transportation (Département des Transports des Etats-Unis)

NOHSC désigne la National Occupational Health and Safety Commission (Australie)

ADG désigne la Australian Dangerous Goods

Restrictions

Cette fiche technique a été créée sur la base des informations dont nous disposons actuellement et peut être révisée selon de nouvelles informations. De plus, les précautions ne s'appliquent qu'à une manipulation normale, et en cas de manipulation spéciale, veuillez prendre des contre-mesures adéquates pour garantir votre sécurité.

Les données fournies ici sont basées sur les connaissances et l'expérience actuelles. Le but de cette fiche de données de sécurité est de décrire les produits en fonction de leurs exigences de sécurité. Les données n'offrent aucune garantie quant aux propriétés des produits.